



Mesures
Canada

Measurement
Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

An Agency of
Industry Canada

Manuel de l'inspecteur	Partie : 4-Annexe	Section : A	Page : 1 de 6
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-09-15	Révision numéro : 2	

Annexe A

Les tableaux suivants énumèrent les symboles acceptables et les définitions des unités de mesure utilisées pour les afficheurs et les reçus imprimés ainsi que pour le marquage des instruments. Les abréviations et les symboles utilisés sont les préférés, bien que dans certains cas, d'autres puissent être acceptables. Les symboles et les abréviations reconnus à l'échelle internationale (OIML, ISO, IEC, DIN) sont habituellement acceptables s'ils ne sont pas source de confusion. Les symboles figurant dans la colonne « symboles inacceptables » ne sont pas appropriés et ne devraient pas être utilisés. Toute marque pouvant être confondue avec d'autres symboles ou marques couramment utilisés est à éviter.

Symboles des unités de masse courantes			
Unité	Définition	Symbole	Symboles non acceptables
kilogramme	Voir l'annexe I de la <i>Loi sur les poids et mesures</i> .	kg	KG, kilo
gramme	0.001 kilogramme	g	gr, gm, G, GM
tonne métrique ¹	1000 kilogrammes	t	T, TN, tn
tonne ²	2000 livres	tn	t, TN, T
livre	0.453 592 37 kilogramme	lb	LB, lbs, #
once	1/16 de livre	oz	OZ
drachme (<i>dram</i>)	1/16 d'once (masse)	dr	3
grain	1/7000 de livre	gr	GRN, grn, GN, g
once troy	480 grains	tr oz	
carat	200 milligrammes	ct	C, k, kt

1 Afin d'éviter toute confusion, il convient, dans la mesure du possible, d'éviter de faire mention de l'unité « tonne métrique » et d'utiliser le kilogramme au lieu.

2 Afin d'éviter toute confusion, il convient, dans la mesure du possible, d'éviter de faire mention de l'unité « tonne » et d'utiliser la livre au lieu. Il convient aussi d'éviter, dans la mesure du possible, d'utiliser le symbole de tonne (tn). Il est préférable d'écrire l'unité au long.

Manuel de l'inspecteur	Partie : 4-Annexe	Section : A	Page : 2 de 6
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-09-15	Révision numéro : 2	

Annexe A

Autres symboles permis			
Unité	Définition	Symbole	Symboles non acceptables
acre	4840 verges carrées	aucun symbole permis	aucun symbole permis
boisseau (<i>bushel</i>)	8 gallons	bu	
chaîne (<i>chain</i>)	22 verges	ch	
drachme fluide (<i>fluid dram</i>)	1/8 d'once fluide/liquide	fl dr	f3
once fluide/liquide (<i>fluid ounce</i>)	1/160 de gallon	fl oz	once fluide/liquide US (1/128 de gallon US)
pied (<i>foot</i>)	1/3 de verge	pi (<i>ft</i>)	
gallon (impérial)	454 609/100 000 000 de m ³	gal	gallon US (378541/100000000 de m ³)
pouce (<i>inch</i>)	1/36 de verge	po (<i>in</i>)	
litre	1/1000 de mètre cube	L, l, ℓ	
mètre	Voir l'annexe I de la <i>Loi sur les poids et mesures.</i>	m	M
mille (<i>mile</i>)	1760 verges	mi	
chopine (<i>pint</i>)	1/8 de gallon	chop (<i>pt</i>)	
pinte (<i>quart</i>)	1/4 de gallon	pte (<i>qt</i>)	
verge (<i>yard</i>)	9144/10 000 de mètres	vg (<i>yd</i>)	

Manuel de l'inspecteur	Partie : 4-Annexe	Section : A	Page : 3 de 6
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-09-15	Révision numéro : 2	

Annexe A

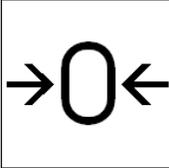
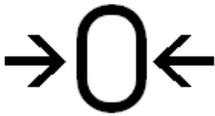
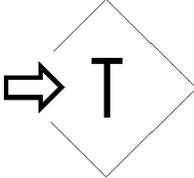
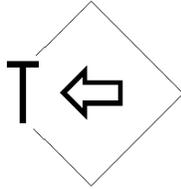
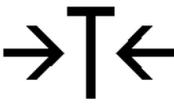
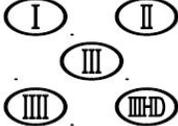
Symboles dépassés et autorisés ³			
Unité	Définition	Symbole	Symboles non acceptables
quintal (<i>cental/hundredweight</i>)	100 livres	ctl or cwt	
chaîne (<i>chain</i>)	22 verges	ch	
corde ⁴	128 pieds cubes (pi ³) bois rond empilé	aucun symbole permis	aucun symbole permis
drachme fluide (<i>fluid dram</i>)	1/8 d'once fluide/liquide	fl dr	f3
furlong	220 verges	aucun symbole permis	aucun symbole permis
roquille (<i>gill</i>)	1/32 de gallon	gi	
chaînon (<i>link</i>)	1/100 de chaîne	chon (<i>li</i>)	l, lnk
quart de boisseau (<i>peck</i>)	2 gallons	pk	
perche (<i>rod, perch, pole</i>)	5½ verges	aucun symbole permis	aucun symbole permis

³ Unités dépassées qui sont encore autorisées, mais que l'on devrait éviter d'utiliser dans la mesure du possible.

⁴ La corde est une unité valable et autorisée, mais le mètre cube (m³) est préféré.

Manuel de l'inspecteur	Partie : 4-Annexe	Section : A	Page : 4 de 6
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-09-15	Révision numéro : 2	

Annexe A

Marques et symboles pour instruments gravimétriques		
Définition	Marques et symboles	Marques et symboles non acceptables
Touche zéro		
Indicateur du centre du zéro		
Tare entrée		
Effacement de la tare		
Tare en cours d'utilisation		
Classes de précision des APFNA		I, II, III, III HD, IV 1, 2, 3, 3 HD, 4
Nombre maximal d'échelons de vérification	n_{\max}	

Manuel de l'inspecteur	Partie : 4-Annexe	Section : A	Page : 5 de 6
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-09-15	Révision numéro : 2	

Annexe A

Marques et symboles pour instruments gravimétriques		
Définition	Marques et symboles	Marques et symboles non acceptables
Échelon de vérification minimal	e_{\min}	
Valeur de l'échelon réel	d	
Valeur de l'échelon de vérification	e	
Nombre d'échelons	n	
Portée de l'appareil	Max	
Brut	brut, B, BR	
Tare	tare, T, TR, TA	
Net	net, N, NT	
Entrée manuelle de poids	poids manuel, PDS MAN, PDS MANUEL, POIDS MAN	M, PM, MAN

Manuel de l'inspecteur	Partie : 4-Annexe	Section : A	Page : 6 de 6
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-09-15	Révision numéro : 2	

Annexe A

Révisions

Rév. 2

- Remise en forme des tableaux
- Déplacement des unités dépassées et autorisées à un autre tableau
- Ajout de symboles IEC, ISO et DIN 30 600
- Ajout de renvois à la *Loi* et au *Règlement sur les poids et mesures* à la colonne « définition »

Rév. 1

- Modification de la définition de « gramme »
- Suppression de l'unité « tonne » du tableau Autres symboles permis